



Genève, le 2 octobre 2000

Spécifications techniques pour commande de banderole ou d'affiche

sur l'imprimante-traceur Phaser 600 de la CGAS

Le texte peut être faxé (022 731 87 06) ou envoyé par email (cgas@infomaniak.ch) au format Word (7 PC ou 5.1 MAC), vous pouvez aussi l'enregistrer au format RTF. Fournir une esquisse de mise en page en mentionnant les couleurs souhaitées facilite le travail. Ne faites pas de présentation figiolée, c'est mon métier et la CGAS n'est pas dotée de tous les logiciels du marché que vous pourriez utiliser.

Les illustrations ou logos sont à fournir au format .EPS ou .TIFF pour obtenir des agrandissements de qualité. Les logiciels Illustrator ou Photoshop d'Adobe, Corel Draw et Xpress permettent d'enregistrer les fichiers dans ces formats. PageMaker pose toujours des problèmes...

Si vous souhaitez utiliser une photographie, faites-la scanner au moins à 360 dpi et amenez-la sur un ZIP iomega 100Mégabytes. Pour un dessin au trait, scannez encore plus élevé (720 dpi).

On peut obtenir d'une pièce dans une largeur maximale de 914 millimètres des impressions jusqu'à 5 mètres de longueur ; pour aller au-delà de ces dimensions on fabriquera en plusieurs morceaux qu'il faudra ensuite assembler. La vitesse d'impression est d'environ 12 minutes au mètre linéaire quelle que soit la charge du sujet.

L'impression quadrichromie est à base de cire, donc inaltérable à l'eau, aux acides et aux ultraviolets. Nous avons comme supports en stock du papier affiche de 130 gr/m² résistant à l'eau et du Tyvek pour les banderoles. Ce dernier produit est indéchirable, insensible à l'eau et ignifugé - idéal pour utilisations répétées. Je procéderai prochainement à des essais sur tissus pour fabriquer des drapeaux.

Il m'est arrivé de recevoir une commande à 11h et de pouvoir mettre le produit à disposition vers 15h, mais cela dépend beaucoup de mes autres activités au secrétariat et des priorités organisationnelles. Sachez simplement que dans les 24 heures il est toujours possible de sortir quelque chose pour une action mais que pour une campagne et de nombreux objets il faut prévoir trois ou quatre jours - téléphonez pour convenir des délais de fabrication.

Les consommables sont facturés au prix coûtant avec la TVA, il n'est rien compté pour les frais fixes (loyer, énergie), et pour les organisations membres de la CGAS il n'y pas de frais d'amortissement des équipements.

Au plaisir de contribuer à la promotion de vos actions.

Claude Reymond, secrétaire CGAS

(Sachez que nous avons déjà disponibles les logos de : Actions unia, FCTA, FTMH, coMedia, SIB, SIT, Marches des femmes, PSG)